

MINISTERE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'EGALITE DU TERRITOIRE

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGEE DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT, DE LA
CONSOMMATION ET DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2014 N° 196

Le Gouvernement lance une mission d'évaluation du dispositif de soutien aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pour renforcer son efficacité

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Sylvia PINEL, ministre du Logement et de l'égalité des territoires, et Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, lancent une mission d'évaluation du dispositif de soutien aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui sont les **pôles de compétitivité de l'économie sociale et solidaire.**

La mission permettra de constituer un retour d'expérience de la première vague d'appel à projets "Soutien à la dynamique des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)" réalisée au 2nd semestre 2013 et de faire des propositions pour améliorer le dispositif.

Cette mission s'appuiera sur une consultation large des acteurs concernés. Un questionnaire sera diffusé aux 180 candidats de l'appel à projet afin de recueillir leurs propositions. Des ateliers et études de cas seront réalisés auprès des 23 lauréats de l'appel à projet. Des entretiens seront menés auprès des acteurs des réseaux de l'économie sociale et solidaire, tant au niveau local que national. La mission est pilotée par un comité interministériel composé des quatre administrations concernées : Direction générale de la cohésion sociale, Caisse des dépôts, Commissariat général à l'égalité des territoires, et Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique en assurera la conduite opérationnelle.

Visant à améliorer la politique de soutien aux PTCE et à renforcer la coordination avec les autres dispositifs publics et privés, les conclusions de cette mission seront rendues au gouvernement au début de l'automne 2014.

Pour rappel, le projet de loi relatif à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) apporte un cadre juridique à l'appel à projets PTCE organisé par l'Etat. Le projet de loi ESS sera examiné en seconde lecture à l'Assemblée nationale ce jeudi 3 juillet 2014.



Le premier appel à projet pour le développement des PTCE a été lancé le 15 juillet 2013 par le gouvernement. Il visait à apporter un appui de l'État aux initiatives exemplaires de PTCE, existants ou en émergence, dans une perspective d'essaimage sur tout le territoire national. Les lauréats ont été annoncés le 10 janvier 2014. Sur 180 dossiers reçus, 23 lauréats ont ainsi pu se partager une enveloppe de 3 millions d'euros d'aides publiques allouées par l'Etat et la Caisse des Dépôts.

Retrouvez toutes les informations utiles sur : http://www.economie.gouv.fr/appel-a-projets-pour-developpement-des-poles-territoriaux-cooperation-economique-23-laureats-primes

Contacts presse:

01 49 55 34 09
01 44 49 85 13
01 53 18 44 13